

Les Propos de la Tour

Édition déc. 2019

Mot du Maire



Jean-Claude Léveillé
Maire

Le conseil municipal, le personnel de direction et tous les employés municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter un merveilleux temps des Fêtes auprès des gens qui vous sont chers. Que la nouvelle année vous apporte santé et bonheur!

Horaires des Fêtes

Prenez note que nos bureaux administratifs seront fermés du 24 décembre 2019 au 5 janvier 2020. Nous serons de retour le lundi 6 janvier 2020. L'aréna sera fermé le 24, 25, 26 et 31 décembre 2019 ainsi que le 1^{er} et 2 janvier 2020.

Urgence travaux publics et hygiène du milieu 24/24 : 418 285-2731



Séances du conseil

Janvier : Lundi 13 et lundi 27

Février : Lundi 10 et lundi 24

Mars : Lundi 9 et lundi 23



Séances de la cour

Janvier : Mercredi 15

Février : Mercredi 12

Mars : Mercredi 18

Mention de reconnaissance à nos employés

Concours d'habiletés d'opération de pelle mécanique de l'APOM

Félicitations à Mario Bérubé, opérateur des travaux publics, pour avoir gagné la toute première place au concours d'habiletés d'opération d'une pelle mécanique lors de la journée d'exposition de l'Association des Professionnels à l'Outillage Municipal (APOM) qui a eu lieu à Saint-Raymond le 12 septembre 2019. Le concours consistait principalement, dans un délai donné, à prendre divers objets, comme des balles de tennis et des ballons de basketball, à l'aide de la pelle mécanique et les déposer ensuite dans un contenant sans les faire tomber au sol.



Soirée Distinction de la Chambre de commerce de l'est de Portneuf

À l'occasion de la 3^e édition de la Soirée Distinction organisée par la Chambre de commerce de l'est de Portneuf, la Ville de Donnacona a reconnu le travail de notre directeur de l'urbanisme et du développement économique, Benoit Filion. Félicitations pour cette belle mention!



Taxation 2020



Comme à l'habitude, vous recevrez votre compte au mois de janvier et les dates de paiement seront les suivantes : le lundi 2 mars, le lundi 4 mai, le jeudi 2 juillet et le lundi 14 septembre 2020.

Les modes de paiement acceptés seront l'argent comptant, la carte de débit, les chèques postdatés ainsi que le paiement en ligne par le biais de votre institution financière.

Sur réception de votre compte, nous vous invitons à vous inscrire au Dossier citoyen Personnalisé sur Voilà afin de recevoir votre compte électroniquement.



Alertes municipales, êtes-vous inscrit?

Lorsqu'une opération de déneigement est prévue pour la nuit, les **feux clignotants** installés à cette fin à l'entrée du secteur concerné seront allumés au plus tard à 16 h. La Ville diffusera également cette information sur son site internet,

sur la page Facebook de la Ville et par le biais du **système d'alerte municipale**. Inscrivez-vous au système d'alerte dès maintenant au <https://donnacona.alertesmunicipales.com>.

Veillez toutefois noter que puisque nous devons aviser avant 16 h, nous aurons parfois à interdire le stationnement en prévision de précipitations de neige annoncées pour la nuit suivante.

Pour être mieux informés sur cette modification au règlement, nous vous invitons à consulter la documentation complète, disponible au bureau du Greffier ainsi que sur le site internet de la Ville, sous l'onglet Vivre à Donnacona, Règlements municipaux.

Retour sur de belles activités !

Bal du maire



La 2^e édition du Bal du maire s'est déroulé le samedi 5 octobre au Centre Alliance Donnallie. Cet activité-bénéfice a permis d'amasser 2 203,44\$ pour redonner à des jeunes, des sportifs et des organismes.

Pelletée de terre officielle du Centre Aquatique de Donnacona



La première pelletée de terre officielle du centre aquatique a eu lieu le 31 octobre. Pour l'occasion, le député fédéral de Portneuf-Jacques-Cartier, M. Joël Godin, la ministre déléguée à l'Éducation et responsable de la Condition féminine, Mme Isabelle Charest, le député provincial de Portneuf, M. Vincent Caron, l'entrepreneur du projet, Dalcon Construction, des professionnels, et des partenaires ont participé à cet événement en compagnie de l'équipe municipale : les employés, les conseillers municipaux et le maire, M. Jean-Claude Léveillé.

Collecte de sang Héma Québec



Merci à tous pour votre participation!

Lors de la collecte de sang tenu le mardi 5 novembre, 82 donateurs se sont déplacés au Centre Alliance Donnallie.

Hommage à M. Johannes Janssen



Un hommage à M. Johannes Janssen, ancien membre de la résistance hollandaise pendant la Seconde Guerre mondiale, a eu lieu le 14 novembre dernier à l'Hôtel de Ville afin de mettre en lumière son courage et sa détermination au nom de la paix et de la liberté. Venant de célébrer son 102^e anniversaire de naissance, nous remercions M. Janssen et sa famille d'avoir pu se déplacer pour cet événement.

Soirée d'illumination du Sapin de l'Espoir



Une soirée d'illumination du Sapin de l'Espoir a été organisée le vendredi 6 décembre afin de souligner le merveilleux travail effectué pour la réussite de cette initiative citoyenne en appui au Relais pour la vie dans Portneuf. Mme Renée Poulin, l'instigatrice de ce projet, a remis un montant de 1 200\$ au Relais pour la vie par l'entremise de la vente des étoiles de Noël fabriquées par les Ateliers Triport et décorées par les enfants du service de garde de l'école la Saumonière.

Le sapin est maintenant décoré et illuminé dans le Vieux Donnacona. Allez y jeter un coup d'œil!

Reconnaissance officielle des organismes de la Ville

La Ville de Donnacona reconnaît l'apport important des organismes sans but lucratif, œuvrant sur son territoire, dans l'amélioration constante de la qualité de vie des citoyens. C'est pourquoi nous avons officialiser la reconnaissance des organismes reconnus au sein de la Ville lors de différentes séance publique du conseil.



Artspec Portneuf (Salle Luc-Plamondon)



Club de Curling de Portneuf



Le Relais de la Pointe-Aux-Écureuils



Club de l'Âge d'Or de Donnacona



La Troupe Rythm'Ô'chœur

Stationnement hivernal : zone centre-ville

Dans la zone centre-ville uniquement, le stationnement de nuit, soit entre 23 h et 7 h, est autorisé durant la période hivernale, du 15 novembre au 1er avril, en l'absence d'opération de déneigement.

Le secteur centre-ville est formé des rues ou des sections de rues suivantes :

- Avenue Leclerc
- Rue Saint-Jules (entre Leclerc et Fiset)
- Rue Saint-Jean-Baptiste
- Avenue Fiset
- Avenue Jacques-Cartier (entre Leclerc et Saint-Laurent)
- Avenue Kernan
- Avenue Côté
- Avenue Pleau
- Avenue Saint-Agnès
- Avenue Saint-Jacques
- Boulevard Saint-Laurent
- Rue Saint-Georges
- Rue Saint-Louis
- Rue de L'Église (entre Leclerc et Notre-Dame)
- Rue Notre-Dame (entre Saint-Laurent et Fiset)

La présente autorisation pour le stationnement de nuit n'a pas pour effet de permettre le stationnement à un endroit interdit par une autre disposition du chapitre 5 relatif au stationnement du règlement RMU-2019.

Où se stationner lors d'une opération déneigement?

Le stationnement de nuit en période hivernale est autorisé dans les stationnements publics suivants, sauf lorsque les clignotants situés sur ces derniers sont allumés.

Rue, avenue ou boulevard	Localisation
Fiset	Stationnement public (golf)
Notre-Dame	Stationnement public (Place St-Jacques)
Pleau	Stationnement public
Entre Saint-Agnès et Saint-Jacques	Stationnement public

Plaisirs d'hiver

7 et 8 février

Centre Alliance Donnallie
Programmation à venir!



Ensemble, préparons-nous pour l'hiver et facilitons les opérations de déneigement

STATIONNEMENT DE NUIT

Le stationnement sur rue est interdit, de 23 h à 7 h, du 15 nov. au 1^{er} avril, sur tout le territoire, à l'exception de la zone centre-ville (réf. RMU-2019)



CORRIDOR DE CIRCULATION

Afin d'assurer une circulation fluide sur l'ensemble du territoire, assurez-vous de laisser un corridor de sécurité lorsque vous vous stationnez.



BACS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Lors des jours de collectes, assurez-vous de placer vos bacs sur votre terrain et non sur la voie publique, ni sur le trottoir.



Ce simple geste facilite le travail de nos employés et assure des opérations de déneigement plus efficaces!

GESTION DE LA NEIGE SUR VOTRE TERRAIN

Il est défendu de pousser, jeter, déposer, souffler, faire souffler ou d'amonceler de la neige ou de la glace, dans les rues, allées, places publiques et trottoirs sauf pour la municipalité, ses employés et ses entrepreneurs.



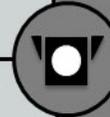
DÉBLAIEMENT DES RUES ET TROTTOIRS

Ces travaux seront effectués lorsqu'au moins 5 cm d'accumulation sont atteints ou si une situation de vent cause de la poudrière.



FEU CLIGNOTANT

Lorsque ceux-ci clignotent, le stationnement est interdit afin de laisser place à une opération de déneigement. De façon générale, cela se produit avant 16 h.



ABRIS D'HIVER TEMPORAIRES

Votre abri doit être érigé, du 15 octobre au 30 avril, dans la voie d'accès de votre stationnement ou de votre résidence à une distance minimale du trottoir et des bornes-fontaines et à 2 m de la chaussée.



L'IMPORTANCE DE BALISER VOTRE TERRAIN

Il appartient au propriétaire de prendre les précautions nécessaires afin de baliser les limites de son terrain et de protéger arbres, arbustes, haies et équipements (clôtures, lampadaires, etc.).



RAMASSAGE ET SOUFFLAGE DE LA NEIGE

L'élargissement des rues se fait lorsque celles-ci deviennent trop étroites pour procéder à un déneigement efficace. La neige est alors ramassée et soufflée sur les terrains adjacents. Ces travaux s'effectuent habituellement à partir de 4 h le matin.



RUES FERMÉES

Des sections de rues seront fermées dès la première précipitation importante de neige.
– route Beaudry
– côte Victorin



VÉHICULE REMORQUÉ ? UN DANGER ?

Avisez-nous au 418 285-2731

INSCRIVEZ-VOUS À ALERTES MUNICIPALES

donnacona.alertesmunicipales.com



Du nouveau chez nos commerçants

Bienvenue à Donnacona et bon succès à vous tous !

Ben et Florentine



Vous êtes un amoureux du brunch? Ben & Florentine vous propose un menu aux recettes variées avec un large choix de déjeuners et dîners.

Venez leur rendre visite!

270, rue de l'Église

Boucherie Godin et fils



La Boucherie Godin et fils, qui a ouvert ses portes en novembre dernier, offre de la viande de qualité et une grande variété de produits maison.

Un arrêt s'impose!

270, rue de l'Église

Mille & un Bocaux



Mille et un Bocaux est une épicerie zéro-déchet qui offre des produits alimentaires, ménagers, corporels ainsi qu'un vaste choix d'accessoires durables et écologiques. Des conférences et des ateliers seront également offerts sous peu en magasin.

190, route 138

Remise de prix du comité d'embellissement et de l'environnement

Les membres du comité ont sillonné la Ville à la recherche de beaux aménagements paysagers en façade des maisons. Cinq (5) gagnants ont été sélectionnés par les membres du comité, répartis sur tout le territoire de la Ville.

Chaque gagnant a reçu un chèque cadeau chez La souris Sylvestre.

Merci à tous d'avoir contribué à l'embellissement de notre Ville!



Arbres illuminés

Certains éléments de la Ville sont mis en lumière depuis quelques années. Nous tenons à remercier Déco Romax Inc pour l'installation de lumières dans les nouveaux arbres éclairés au Parc Donnacona et au Parc du Plateau.

Les avez-vous remarqués?



Surveillez votre boîte postale

Vous recevrez
notre calendrier
2020
prochainement!



Gardiens avertis

Ce cours permet aux jeunes âgés de 11 à 14 ans d'acquérir les techniques de base en secourisme et les compétences nécessaires pour prendre soin des enfants. Les participants apprennent à s'occuper des enfants de divers groupes d'âge, à prévenir les urgences et à intervenir en cas de besoin. Le cours offre aux jeunes les outils nécessaires pour faire valoir leurs services auprès de familles intéressées.

5 mars 2020, au gymnase de l'Aréna

Prêts à rester seuls

Ce cours permet aux jeunes âgés de 9 à 13 ans d'apprendre des techniques de base en secourisme et d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer leur sécurité à tout moment où ils ne sont pas sous la supervision directe d'un parent, tuteur ou d'un adulte en qui ils ont confiance, qu'ils soient à la maison ou dans leur collectivité.

4 mars 2020, au gymnase de l'aréna

Pour information et inscription pour ces deux cours :

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Téléphone : 418 285-3284

Courriel : loisirs@villededonnacona.com

Collectes



Sapins de Noël

Mercredi 15 janvier | Secteur 2

Jeudi 16 janvier | Secteur 1



Recyclage

Jeudi 2 janvier | Secteur 1

Vendredi 3 janvier | Secteur 2

CERTIFICAT CADEAU

Que ce soit pour un anniversaire ou pour toute autre occasion, quoi de mieux que d'offrir un **CERTIFICAT CADEAU** du **SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE** à vos employés ou à une personne qui vous est chère!

Comment utiliser votre certificat cadeau ?

Pour payer le coût **D'INSCRIPTION** aux activités offertes par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (hockey, patinage, gardien averti, prêt à rester seul, natation, aquaforme, camp de jour et bien plus). Ainsi que pour assumer le coût de **LOCATION** de plateaux sportifs.

* NOUVEAU *

Utilisez votre certificat cadeau pour acheter des **BILLETS DE SPECTACLE** !

 Spectacles présentés à la **Salle Luc-Plamondon (Artspec)**

 Spectacles présentés à la **Maison de la culture Georges-Hébert-Germain**

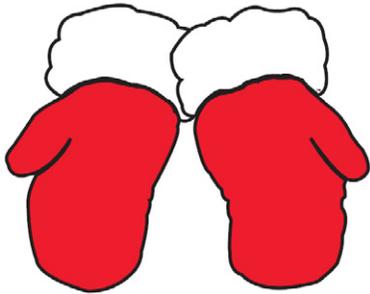
Comment se procurer un certificat cadeau ?

Présentez-vous au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire situé dans l'aréna de Donnacona au 300, rue de l'Église, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h.

Pour plus d'information communiquez avec nous au : 418 285-3284, poste 0.

La Guignolée - St-Vincent-de-Paul

La guignolée



**VOUS AVEZ
LE POUVOIR
D'AIDER!**

À la parution de ce numéro en cette période de préparation à Noël, grande fête de l'amour et du partage, la Société St-Vincent-de-Paul, Conférence de Donnacona, est dans sa période de Guignolée pour recueillir des denrées et des fonds afin de venir en aide à nos concitoyens dans le besoin.

Jusqu'au 21 décembre, des boîtes identifiées à la Saint-Vincent-de-Paul sont placées dans différents commerces ou organismes pour récolter les denrées qui serviront à la préparation des paniers de Noël : Banque Nationale, Maxi, Jean Coutu, Chevaliers de Colomb, Centre Alliance Donnallie, Presbytère, Château Bellevue, CLSC, Place des Ormes, École la Saumonière.

La St-Vincent-de-Paul tient à remercier les intervenants. Le soulagement et la joie apportés par ces paniers n'auraient pas été

possibles sans la grande générosité des individus, jeunes ou moins jeunes, des organismes, des commerces et des entreprises qui ont donné des biens et de l'argent. L'organisation souligne également la contribution spéciale de l'Ouvroir de Donnacona pour plusieurs milliers de dollars. Les bénéficiaires vous disent un énorme merci pour votre générosité.

Pour mener à bien toute cette activité, la collaboration de partenaires a été indispensable. Encore une fois cette année, des bénévoles ont fait un barrage routier, une collecte à Place Donnacona en plus de recueillir vos dons et denrées lors de la Guignolée de décembre. Aussi des organismes et des commerces ont soutenus l'organisation dans cette cueillette. Merci à chacun de vous.

Finalement de nombreux bénévoles travailleront avec les membres de la Saint-Vincent-de-Paul pour entreposer le matériel, préparer les paniers de Noël et les distribuer.

Mille MERCI. Le partage et l'entraide permettent de belles et grandes choses.

Vous pouvez joindre la St-Vincent-de-Paul au 418 808-7576

Tel-Aide Québec

Tel-Aide Québec offre un accueil inconditionnel et une écoute qui permet aux personnes de s'exprimer afin de mieux se comprendre et d'y voir plus clair, sans crainte d'être jugées, blâmées ou rejetées. L'écoute active est un appui, un outil pour découvrir ses ressources intérieures face aux difficultés du quotidien.

Les bénévoles de Tel-Aide Québec, sont près d'une centaine, formés en écoute active, toujours prêts à vous écouter dans le respect et le non jugement.

Le service d'écoute est offert de 9 h à minuit, 7 jours sur 7.

418 686-2433 / 1 877 700-2433 sans frais

Pour plus d'informations, contactez :

Céline Coutu, directrice

418 683-5079 poste 1

ccoutu@telaide.qc.ca

www.telaide.qc.ca



Le Halo

Connaissez-vous l'entraide communautaire Le Halo? Pour la plupart des gens, quand on pense au Halo, on pense au transport vers les services de santé.

Le Halo, c'est beaucoup plus! C'est avant tout une équipe de travailleurs et de bénévoles dédiés et soucieux d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des personnes de la communauté et ce, dans presque toutes les villes de la MRC de Portneuf.

LES SERVICES OFFERTS :

- Accompagnement-transport bénévole;
- Popote : service de livraison de repas complet à votre domicile;
- Ateliers évasion les mardis et vendredis
- Entraide et soutien : visite en toute amitié à domicile, production de vos déclarations de revenus, selon les critères du Programme des bénévoles

Halo
ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE
Accompagner avec coeur

Inscription activités hiver 2020

Inscription du 6 au 10 janvier En personne et en ligne



Pour vous inscrire en ligne, rendez-vous sur le site Internet de la Ville, onglet : Loisirs, culture et vie communautaire/Inscription aux activités

Lundi au vendredi
De 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Jeudi de 18 h à 20 h

Inscriptions auprès du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Activités pour adultes et retraités

Début session semaine du 13 janvier

- Aquaforme
- Cardiorespiratoire
- Stretching et tonus
- Danse Country-pop
- Conditionnement physique
- Abdos-fessiers
- TABATA
- Zumba

Activités enfants et adolescents

- Cours Prêt à rester seul (9 à 13 ans)
Mercredi 4 mars
- Cours Gardiens avertis (11 à 14 ans)
Jeudi 5 mars

Cours de natation enfants (4 mois à 5 ans)

- Inscription session 3 - 10 au 14 février

Il est encore temps de s'inscrire aux activités suivantes, tarif demi-saison disponible !

Sports en participation libre

- Badminton
- Pickleball
- Volleyball
- Basketball
- Tennis

Adultes et retraités

- Scrabble

Information et inscription auprès de l'organisme responsable

Tous les détails dans le Guide des loisirs Automne-Hiver

Activités pour adultes

Début session semaine du 13 janvier

- Danse Swing
- Cours de tennis

Activités enfants et adolescents

- Karaté
 - Gymnastique
 - Ateliers Doux Câlines
 - École de musique Desjardins
 - Baseball hivernal
 - Ballet Jazz
 - Ateliers Grand-dire
- Début session le 6 janvier

Programme ACCÈS-LOISIRS Portneuf

Vous êtes en situation de faible revenu et désirez participer à des activités de loisir ? Inscrivez-vous à l'un des points de service près de chez vous. Les activités offertes dépendent des places vacantes ou réservées par les organismes de loisirs partenaires.

Inscription le 7 janvier, de 12 h à 18 h à l'Arc-en-Ciel

Pour information :  **L'Arc-en-Ciel**

Tél. : 418 285-3847 ou info@larcencielportneuf.org

À ne pas manquer !

Début saison golf intérieur, dès janvier

Gymnase de l'aréna
Mardi et jeudi 13 h à 16 h et 19 h à 21 h

Mini-revanche Maison de la culture G-H-G
Samedi 1^{er} février 14 h à 17 h et 18 h à 22 h

Inscription soccer été 2020



En février, dates et détails à venir



Association de Soccer les Riverains

Inscription baseball d'été 2020



En février, dates et détails à venir



Club de baseball Les Indiens

Sortie VIP au Salon international du livre de Québec Bibliothèque municipale
Vendredi 17 avril



Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire | 300, rue de l'Église
Téléphone : 418 285-3284 | loisirs@villededonnacona.com | www.villededonnacona.com

Le rôle de l'inspecteur municipal : pas seulement émettre des permis !

Saviez-vous que le rôle de l'inspecteur municipal ne s'arrête pas uniquement à l'émission de permis et certificats d'autorisation ? Les demandes soumises nécessitent d'abord plusieurs vérifications et analyses afin d'assurer la conformité de celles-ci avec la réglementation municipale, dont le règlement de zonage V-539. Les permis ne sont donc jamais émis sur le champ. Prenez-vous toujours à l'avance autant pour planifier vos travaux et vous informer sur les normes en vigueur que pour formuler vos demandes. L'inspecteur municipal est également là pour répondre aux différentes questions que les citoyens et entreprises peuvent avoir sur les nombreux règlements adoptés par la Ville de Donnacona. Ses tâches imposent aussi qu'il connaisse bien le territoire et effectue des inspections régulières sur le terrain pour identifier les problématiques et nuisances, faire suite à une demande de permis ou vérifier une situation rapportée dans une plainte. Selon le règlement administratif No V-536, il peut visiter toute propriété, et même l'intérieur d'une résidence, entre 7h00 et 19h00 dans le cadre de ses fonctions. Advenant le non-respect de la réglementation en vigueur, l'inspecteur municipal a le pouvoir d'émettre des avis d'infraction, voire même un constat d'infraction si la situation perdure ou se répète, qu'il fera toujours parvenir par la poste à la personne visée. Les peines liées aux constats d'infraction varient selon la faute commise et le règlement enfreint, généralement de 100\$ à 1000\$.

N'hésitez pas à nous contacter, un simple appel ou une visite à nos bureaux pourraient vous faire sauver du temps ou vous éviter parfois bien des maux de tête !

Coordonnées de nos inspecteurs municipaux : <https://villededonnacona.com/fr/nous-joindre/c5/urbanisme-et-developpement-economique#info>



DEMANDES DE PERMIS

Qu'est-ce que le CCU ?

Le Comité Consultatif d'urbanisme, ou plus communément appelé CCU, est un groupe de travail composé de sept (7) membres bénévoles qui sont désignés par le Conseil municipal de la Ville de Donnacona. Le CCU supporte, guide et avise ce dernier dans les décisions qu'il doit rendre en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Parmi les citoyens qui le composent, au moins un (1) membre du conseil municipal doit y siéger. Les six (6) autres membres sont des citoyens volontaires résidants sur le territoire de la municipalité. Les recommandations et avis formulés par le CCU permettent au Conseil Municipal prendre en compte, dans sa prise de décision, la contribution de personnes qui ont à cœur leur milieu de vie par leurs expériences de vie, leurs connaissances professionnelles, leurs valeurs personnelles et leurs préoccupations. Bien que le rôle du CCU soit consultatif et non décisionnel, sa présence rapproche sans aucun doute le citoyen des enjeux d'urbanisme et permet à la Ville de Donnacona de prendre des décisions appuyées sur les réalités et opinions de ses citoyens que les membres du comité représentent.

Dérogations mineures, travaux soumis aux P.I.I.A., modification des règlements ou du plan d'urbanisme, projets d'aménagements urbains ou programme d'aide financière à la rénovation des façades sont des aspects analysés par le CCU.

Si vous souhaitez participer au comité, la Ville de Donnacona peut recevoir en tout temps de nouvelles candidatures. N'hésitez pas à nous faire parvenir votre curriculum Vitae et vos motivations personnelles par courriel !

Pour plus d'informations, consultez le <https://villededonnacona.com/fr/municipalite/comites-municipaux/comite-consultatif-urbanisme>

Participation citoyenne : Votre voix compte !

En cette fin d'année 2020 remplie de projets structurants et dynamisés par le lancement de la construction du centre aquatique, le plus grand chantier que la Ville est connu depuis très longtemps, nous trouvons le moment idéal pour rappeler l'importance d'une participation citoyenne riche et soutenue dans le débat public. Dans une société démocratique comme la nôtre, il est fondamental que la discussion et les choix politiques soient soutenus par la population. Les citoyens de toutes villes, grandes et petites, veulent que les décisions concernant leur milieu de vie soient prises par une institution politique transparente et responsable permettant des échanges constructifs, aux répercussions concrètes et positives. Avoir une vision, une idée, un simple commentaire ou encore des critiques constructives, et pouvoir les transmettre aisément pour guider les décideurs, c'est essentiel. C'est en s'impliquant au quotidien que cela devient possible. Nous sommes à l'écoute !

Un processus législatif a été mis en place, il y a quelques décennies, pour faciliter et incorporer la participation des citoyens aux décisions municipales relevant de la planification du territoire et de son développement. Diverses situations imposent donc une obligation de consultation auprès des citoyens et chacune comporte des échéances précises. Modifier un règlement d'urbanisme ou une demande de déro-

gation mineure sont de bons exemples de situations où des avis publics seront diffusés sur le site internet de la ville pour vous informer de la tenue d'une assemblée publique de consultation.

Les avis publics : <https://villededonnacona.com/fr/avis-public/page-1>

Il aussi est possible et important pour les citoyens d'assister aux séances ordinaires du conseil municipal qui se tiennent, de façon générale, tous les lundis de la deuxième (2e) et quatrième (4e) semaine de chaque mois. Il s'agit d'une opportunité démocratique indispensable pour tous les citoyens d'entendre les élus débattre, présenter leurs opinions et prendre des décisions. Vous êtes invités à poser vos questions, lors des périodes réservées à cet effet, sur tous les sujets qui vous préoccupent et qui concernent la gestion municipale et le développement de la ville. Profitez de cette opportunité qui vous est offerte pour assister aux assemblées du conseil municipal, suivre l'évolution de votre ville et les activités qui s'y déroulent. Vos élus comptent sur votre participation et la force de vos idées! Nous nous invitons à venir nous voir !

Les séances du conseil : <https://villededonnacona.com/fr/municipalite/conseil-municipal/seances-du-conseil>

N'hésitez pas à venir rencontrer notre équipe au besoin ou à nous contacter pour toute question !

Nous sommes là pour vous aider et assurer la réussite et la conformité de vos projets : 418 285-0110, poste 237 ou urbanismedev@villededonnacona.com

Ces articles sont des résumés de la réglementation. Pour consulter les **règlements complets**, veuillez vous référer à notre page dédiée :

<https://villededonnacona.com/fr/centre-documentaire/c72/reglements-municipaux/page-1>

Nous vous invitons à consulter nos **fiches réglementaires qui simplifient pour vous la réglementation** en visitant la page suivante :

<https://villededonnacona.com/fr/centre-documentaire/c98/fiches-reglementaires-synthese-des-normes-en-vigueur/page-1>

Finalement, pour accéder aux **formulaire de demande de permis**, visiter notre section Demande de permis et formulaires administratifs à la page suivante :

<https://villededonnacona.com/villededonnacona.com/fr/centre-documentaire/c51/demande-de-permis-et-formulaires-administratifs/page-1>

Calendrier des activités spéciales

13 et 14 décembre

P.A. Méthot
Salle Luc-Plamondon



14 décembre

Fête de Noël des enfants
Relais de la
Pointe-Aux-
Écureuils
Gratuit



15 décembre

Village
du Père Noël
Gymnase
de l'aréna



27 décembre

Comte
en pyjama
spécial Noël
Bibliothèque
municipale



3 janvier

Patinage aux
flambeaux
Parc
Donnacona



6 au 11 janvier

Inscription aux activités d'hiver
Aréna



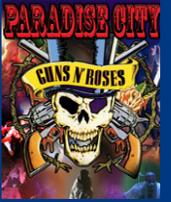
9 au 12 janvier

Tournoi de
hockey
Midget A
Aréna



11 janvier

Paradise City :
Hommage à
Guns N' Roses
Maison de la
culture G-H-G



12 janvier

Vernissage
Atelier Léz'art
Bibliothèque
municipale



13 au 18 janvier

Tournoi invitation



16 au 19 janvier

Tournoi de
hockey Midget
B et BB
Aréna



18 janvier

Tocadéo
Salle Luc-Plamondon



18 janvier

Souper et spectacle
de musique trad
Relais de la
Pointe-Aux-Écureuils

25 janvier

Jean-Claude Gélinas
Salle Luc-Plamondon



26 janvier

Tournoi
provincial



1er février

Mini Revanche
Maison de la culture G-H-G
14 h à 17 h
18 h à 22 h



7 février

Conférence voyage
sur l'Islande
Maison de la
culture G-H-G
Gratuit



7 et 8 février

Plaisirs d'hiver
Centre Alliance
Donnallie



8 février

Geneviève Leclerc
Salle Luc-Plamondon



9 février

Clinique d'initia-
tion gratuite
10 h à 12 h



10 au 14 février

Inscription aux cours
de natation
pour enfants
Aréna



21 février

Julien Lacroix
Salle Luc-Plamondon



22 et 23 février

Festival MAHG
hockey mineur
Aréna



4 mars

Cours Prêt à
rester seul
Gymnase
de l'aréna



5 mars

Cours de
gardiens avertis
Gymnase
de l'aréna



8 au 15 mars

Tournoi Saumon



8 mars

Tournoi
provincial



13 mars

Déjeuner des gens d'affaires
Centre Alliance Donnallie



DES PÉRIODES D'INSCRIPTIONS À SURVEILLER!

La période d'inscription pour le soccer et le baseball d'été sera en février, les détails et les dates sont à venir. Consultez l'onglet Loisirs, culture et vie communautaire sur villedeonnacona.com pour ne rien manquer.

Questions, informations ? Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire 418 285-3284